



Province
de Liège

Formation

Maison des Langues

2015 - 2016



Je suis élève...

C'est quoi l'immersion ?

Si je suis dans une école en immersion, cela veut dire que certains de mes cours obligatoires sont enseignés dans une autre langue que ma langue maternelle. En Europe, on préfère désormais utiliser l'appellation CLIL-EMILE : CLIL: Content and Language Integrated Learning - EMILE: Enseignement d'une Matière par Intégration d'une Langue Etrangère

Quelle langue puis-je apprendre ?

Dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, je peux choisir entre l'allemand, l'anglais ou le néerlandais. En Communauté germanophone, on propose l'allemand ou le français.

Quand puis-je entrer dans un programme CLIL-EMILE ?

Dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, je peux débiter dans un programme CLIL-EMILE dans le fondamental, dès la 3ème maternelle, la 1ère ou encore la 3ème primaire selon la formule proposée par l'école. Pour le secondaire, je peux intégrer la pédagogie CLIL-EMILE dès la 1ère année. Certaines écoles n'organisent une filière CLIL-EMILE qu'à partir de la 3ème année secondaire. En Communauté germanophone, ce type de pédagogie est proposé dès la maternelle.

Est-ce que je peux suivre la pédagogie CLIL-EMILE dans plusieurs langues ?

Non. Je ne peux choisir qu'une seule langue.

Est-ce que je peux changer de langue cible entre le primaire et le secondaire?

Oui. J'intégrerai alors la filière dite "tardive": le programme CLIL-EMILE qui commence en 1ère secondaire.



Je suis

Je suis parent...

Mon enfant a terminé l'enseignement primaire traditionnel, peut-il rejoindre une filière CLIL-EMILE ?

Bien sûr ! Il existe 2 approches en secondaire:

La « suite précoce », pour les élèves qui suivaient déjà ce type d'enseignement en primaire, et la « néo-immersion » ou « immersion tardive » pour ceux qui débudent cette filière.

Combien d'heures sont données dans la langue cible ?

Cela varie d'une école à l'autre. Dans une école fondamentale, cela va de 8 à 21 périodes par semaine. Dans le secondaire, la fourchette est de 8 à 13 périodes par semaine.

Est-ce que la pédagogie CLIL-EMILE n'est pas un frein à l'apprentissage de la langue maternelle ?

Les recherches ont démontré que l'immersion n'induit aucun effet négatif sur la langue maternelle quand elle est correctement appliquée.

Mon enfant sera-t-il bilingue à 12 ans/18 ans ?

Non, mais il pourra communiquer aisément dans la langue cible. La facilité d'expression varie, entre autres, en fonction des périodes dispensées à l'école et de la motivation de l'enfant.

Je ne suis pas bilingue, mon enfant aura-t-il des difficultés en immersion ?

Non, je n'ai pas besoin de pratiquer la langue cible choisie pour que mon enfant entre dans une filière CLIL-EMILE. Les devoirs sont des exercices qui portent sur la matière vue en classe. L'enfant doit être capable de les faire seul. Les parents doivent simplement veiller à ce que l'enfant puisse étudier dans les meilleures conditions.



Je suis parent...

ANS

- Ecole fondamentale communale d'Alleur ————— ●
- Ecole fondamentale communale de Xhendremael ————— ●
- Ecole fondamentale communale « Le Tilleul » ————— ●

**ANTHISNES
AYWAILLE**

- Ecole fondamentale libre subventionnée Saint-Maximin ————— ●
- Ecole fondamentale Albert Xhignesse ————— ●
- Ecole fondamentale annexée à l'Athénée Royal d'Aywaille ————— ●
- Ecole fondamentale libre Aywaille-Deigné ————— ●

**BLEGNY
CRISNEE**

- Ecole fondamentale communale de Blegny ————— ●
- Ecole fondamentale autonome de la Communauté française "La Buissonnière" ————— ●

ESNEUX

- Ecole fondamentale communale d'Esneux - Implantation Monfort ————— ●

GLONS

- Ecole fondamentale annexée à l'Athénée Royal de Visé ————— ●

GRACE-HOLLOGNE

- Ecole fondamentale communale de Velroux ————— ●

HANNUT

- Ecole fondamentale communale Hannut III - Implantation de Thisnes ————— ●
- Enseignement catholique de Hannut-Département fondamental ————— ●
- Ecole primaire libre du Saint-Cœur de Marie ————— ●
- Ecole fondamentale communale Hannut III - Implantation de Merdorp ————— ●

HERSTAL

- Ecole fondamentale communale des Cascogniers ————— ●

HERVE

- Ecole fondamentale autonome de la Communauté française ————— ●

HUY

- Ecole fondamentale communale du Sud ————— ●

KELMIS

- Grundschule des César-Frank-Athenäums ————— ● ————— ●

LIEGE

- Ecole fondamentale communale Hors-Château ————— ●
- Ecole fondamentale communale des Grands-Prés ————— ●
- Ecole fondamentale communale Lycée Léonie de Waha ————— ●
- Ecole fondamentale communale Jupille-Combattants ————— ●
- Ecole fondamentale communale de Fétinne ————— ●
- Ecole fondamentale communale de la Sauvenière ————— ●
- Ecole fondamentale autonome de Limbourg ————— ●
- Ecole fondamentale annexée de Malmedy ————— ●
- Ecole fondamentale communale Implantation de Rotheux Plainevaux - ●
- Ecole fondamentale communale Jules Brouwir School de Heure-le-Romain ————— ●

LIMBOURG

MALMEDY

NEUPRE

OUPEYE

SAINT-GEORGES -

S/MEUSE

SERAING

- Ecole libre de Saint-Georges ————— ●
- Ecole fondamentale communale Joseph Distexhe ————— ●
- Ecole primaire annexée à l'Athénée Royal Air Pur ————— ●
- Ecole primaire annexée à l'Athénée Royal de Spa ————— ●
- Ecole primaire annexée à l'Athénée Royal VERDI implantation Stembert ●
- Ecole fondamentale annexée à l'Athénée Royal de Visé ————— ●
- Ecole fondamentale communale Devant-le-Pont Visé ————— ●
- Ecole fondamentale communale de Waremme II - Implantation de Bettincourt ————— ●
- Ecole fondamentale annexée à l'Athénée Royal de Waremme ————— ●
- Ecole fondamentale annexée à l'Athénée Royal de Welkenraedt ————— ●

SPA

VERVIERS

WISE

WAREMME

WELKENRAEDT

ALLEUR
AYWAILLE
EMBOURG
ESNEUX
GEMMENICH
HANNUT

HUY
LIEGE

MALMEDY
PEPINSTER
SERAING

VERVIERS

WISE
WAREMME
WELKENRAEDT

- Athénée Royal d'Ans —————●
- Athénée Royal d'Aywaille —————●
- Collège Épiscopal du Sartay —————●
- Athénée Royal d'Esneux —————●
- Collège Notre-Dame —————●
- Athénée Royal d'Hannut —————●
- Collège Sainte-Croix et Notre Dame D.O.A. —————●
- Collège Sainte-Croix et Notre Dame —————●
- Athénée Royal de Huy —————●
- Athénée communal Léonie de Waha —————● —————●
- Collège Sainte-Véronique —————●
- Athénée communal Maurice Destenay —————●
- Collège Saint-Louis D.O.A. —————●
- Centre scolaire Saint-Louis —————●
- Institut Saint-Joseph & Sainte-Julienne —————●
- Athénée Royal Ardennes-Hautes-Fagnes —————●
- Athénée Royal de Pepinster —————●
- Athénée Royal Lucie Dejardin —————●
- Athénée Royal Air Pur —————●
- Collège Saint-François-Xavier —————●
- Centre Scolaire Saint-François-Xavier —————●
- Institut Saint-Michel D.O.A. —————●
- Institut Saint-Michel —————●
- Athénée Royal Verdi —————●
- Athénée Royal de Visé-Glons —————● —————●
- Athénée Royal de Waremme —————●
- Institut Saint-Joseph —————●

Informations détaillées

<http://www.maisondeslangues.be>

Informations

Vous souhaitez plus d'informations ou un conseil ?
Contactez la Maison des Langues
28-30 Boulevard d'Avroy, 4000 Liège
Tél : 04 237 23 50 Fax : 04 237 23 59
www.maisondeslangues.be
maisondeslangues@provincedeliege.be
Contact : Agnes De Rivière, Chargée de mission

Accueil du public de 9h à 12h et de 13h à 17h

